

Réf: Dossier N° 131173

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EMERALD IMMOBILIER » en abrégé « EMERALD IMMO »

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME INDENIE EN  
FACE DE LA PHARMACIE REBOUL, Lot 103, Ilot 65

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/07/2022, et enregistrés au CEPICI le 01/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMERALD IMMOBILIER » en abrégé «  
EMERALD IMMO »

Objet : Aménagement foncier, promotion immobilière, BTP, vente et achat de terrains et maisons , divers.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME INDENIE EN  
FACE DE LA PHARMACIE REBOUL, Lot 103, Ilot 65

Dirigeant(s) : M SEKA YAPO GUY HERMANN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07532 du 23/08/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37869/GTCA/RC/2022 du 23/08/2022

